



FORUM CELTE

CELTIC FORUM

FORO CELTA

DOSSIER DE PRESSE

3 AOÛT 2023

RENNES - BRETAGNE - FRANCE



Déclaration de Rennes

La Région Bretagne, le gouvernement gallois, le gouvernement écossais, le Conseil de Cornouailles, la Xunta de Galice et la Principauté d'Asturies, auxquels s'associe le gouvernement irlandais, expriment par cette déclaration, leur volonté commune d'approfondir leurs coopérations.

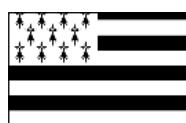
Reliés depuis plusieurs millénaires par un espace maritime atlantique commun qui les a conduits à échanger et à partager leurs cultures, leurs langues, leur histoire et leur imaginaire, les partenaires celtiques occupent une place importante dans l'espace européen.

Réunis autour d'objectifs communs, ils disposent d'atouts considérables pour répondre aux enjeux géopolitiques, climatiques et énergétiques actuels. A la fois porte d'entrée océanique et tête de pont d'une Europe ouverte, ils disposent d'identités fortes et appréciées dans le monde entier, proposent de modèles de gouvernance innovants et ont acquis des savoir-faire spécifiques et tournés vers l'avenir.

À l'issue du premier Forum celte, les signataires de la « Déclaration de Rennes » entendent maintenir et approfondir les relations institutionnelles entre les pays celtiques et renforcer leur coopération qui pourrait inclure les domaines suivants :

- > activités maritimes ;
- > éducation et formation, notamment en encourageant la mobilité ;
- > valorisation, promotion et connaissance mutuelle du patrimoine des pays celtiques ;
- > énergies renouvelables ;
- > relations culturelles, notamment en matière d'audiovisuel, de cinéma, de spectacle vivant, des pratiques artistiques ;
- > langues ;
- > relations entre leur diasporas respectives ;
- > relations économiques dans le domaine de l'innovation et de la recherche.

Les signataires de cette déclaration sont convaincus qu'en unissant leurs efforts pour mieux tirer parti de cet héritage, de leurs ressources communes et d'une vision partagée de l'avenir, ils peuvent faire de la coopération interceltique un moteur de développement durable, de prospérité et d'épanouissement de leurs citoyens.





Communiqué de presse

Jeunesse, transports, énergies marines, culture... À l'invitation de la Bretagne, les territoires celtiques se rapprochent

Liés depuis des siècles par un héritage culturel et linguistique commun, ainsi que par un espace maritime propice aux échanges, les territoires celtiques occupent une place importante dans l'espace géopolitique européen. Au lendemain du Brexit, leurs dirigeants ont souhaité donner un nouvel élan et un cadre à leurs relations. À l'issue de ce 1^{er} forum organisé à l'initiative de la Région à Rennes, la Bretagne a signé, avec toutes les nations celtes, un document commun, la « Déclaration de Rennes », ainsi que des documents bilatéraux avec le Pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande et la Galice. Au centre des coopérations à venir : les mobilités étudiantes, la pêche, les énergies marines, le transport maritime et la culture.

D'une seule et même voix, **Loïg Chesnais-Girard**,
Président de la **Région Bretagne**, **Mark Drakeford**,
Premier ministre du **Pays de Galles**, **Shona Robison**, Vice-
première ministre d'**Écosse**, **Linda Taylor**,
Présidente du Conseil de **Cornouailles**, **Niall Burgess**,
ambassadeur de la **République d'Irlande**, **Jesús Gamallo**
Aller, directeur général des Relations extérieures de
Galice et **Maria Belarmina Diaz**, directrice générale des
Mines et Energie des **Asturies**, se sont engagés à renfor-
cer les liens déjà existants et à promouvoir ensemble
la place de la communauté celte à l'international.

Un pas de plus vers un « celtic act »

Depuis le Brexit, Loïg Chesnais-Girard nourrissait le vœu de réunir ses partenaires celtes à Rennes. C'est chose faite ce jour, à la veille de l'ouverture du mythique **Festival Interceltique de Lorient** (900 000 visiteurs en août 2022).

Après un **voyage au Pays de Galles et en Irlande**, en mars 2020, puis en **Écosse** en novembre 2021, le président breton a souhaité faire **un pas de plus** en matière de coopération, avec l'ambition de développer une sorte d'**arc celtique** : « *le Brexit ne doit pas nous empêcher de travailler ensemble, pas plus que les frontières nous empêchent de partager notre identité* ».

Cette nouvelle forme de **diplomatie** peut avoir pour effet **d'amoindrir les conséquences du Brexit** sur plusieurs champs bien identifiés :

- la **mobilité étudiante**, avec un « **Erasmus celte** » à construire **avec les Écossais et les Gallois** ;
 - le **transport maritime** et la création de routes nouvelles en particulier **avec l'Irlande**, dont la plus proche entrée sur le continent européen passe désormais par **Brest ou Roscoff**.
 - la **pêche, l'éolien en mer** ;

- **la culture et les langues régionales** avec toutes les nations celtes, de l'Espagne jusqu'en Écosse.



Après la signature de la Déclaration de Rennes

Des coopérations de longue date et d'autres à venir

C'est avec le **Pays de Galles** que la Bretagne a noué le **premier accord de coopération** il y a déjà près de 20 ans, **en 2004**. De « taille » similaire, les territoires ont de nombreux points communs (langue et culture, économie...) et des partenariats à mettre en œuvre, notamment dans le domaine de la **formation**.

Après le Brexit, le rapprochement s'est naturellement accéléré avec l'Irlande et l'Écosse, lié à la nécessité de partager une périphéricité accrue. Première pierre à l'édifice concernant les échanges avec Dublin : un accord inter-universités signé en 2021.

L'héritage celte reste le terreau qui permet de faire germer et fructifier ces liens mais le rapprochement se construit aussi avec les territoires de **Galice, Cornouailles britannique, Asturies et Irlande du Nord**.



SERVICE PRESSE

Du Pays de Galles à l'Irlande et à l'Écosse

Retour sur les temps forts d'une coopération historique

En mars 2020, Loïg Chesnais-Girard conduisait une délégation bretonne à Dublin puis Cardiff, afin de resserrer les liens et d'approfondir les échanges avec l'Irlande et le Pays de Galles, dans un contexte post-Brexit. Au sortir de la crise sanitaire, le Président de Région saisissait l'opportunité de sa présence à la COP 26 de Glasgow pour rencontrer Nicola Sturgeon, alors Première ministre, et poser les jalons d'une coopération avec l'Écosse. C'est à l'occasion de ces deux déplacements outre-Manche, en 2020 et 2021, que la Bretagne a proposé aux exécutifs de ces trois territoires de participer, à Rennes, au premier Forum celte.

Bretagne, porte d'entrée maritime de l'Irlande dans l'UE

Avec la République d'Irlande, la Bretagne est convaincue qu'il y a **un avenir à construire**. Les deux territoires, périphériques par rapport au centre de l'Europe, ont des intérêts communs à défendre, d'autant qu'avec le Brexit, le Finistère devient, avec les **ports de Brest et Roscoff**, la première porte d'entrée maritime de l'Irlande dans l'Union européenne.

En mars 2020, le Président Chesnais-Girard avait rencontré **Michael D. Higgins, Président de la République**, ainsi que le Ministre des affaires étrangères avec l'objectif **d'approfondir les relations de part et d'autre** dans un cadre juridique qui permette de **soliciter ensemble des financements européens**.

D'où l'idée de **proposer une convention de coopération originale entre un État et une région** pour faire émerger un « **Pôle ouest européen** » qui puisse parler d'une même voix à Bruxelles.

Le transport maritime (et le **réseau européen RTE-T**) était déjà à l'ordre du jour début 2020 avec la présence, au sein de la délégation, de **Jean-Marc Roué**, Président de la Brittany Ferries, nommé, quelques mois plus tard, **Consul honoraire de la République d'Irlande en Bretagne**. Plus qu'un symbole car le Brexit a en effet créé de nouvelles opportunités, comme en témoigne la nette progression des **liaisons, tant côté passagers que fret, entre ports irlandais et français**, qui sont passées de 12 à près de 50 traversées par semaine.

Près de 20 ans de coopération avec le Pays de Galles

À Cardiff, Loïg Chesnais-Girard avait réaffirmé ensuite, auprès du **Premier ministre gallois, Mark Drakeford**, l'attachement de la Bretagne à la coopération initiée en 2004 et sans cesse renforcée depuis. Elle se traduit aujourd'hui par des **échanges concrets et multi-sectoriels** : mobilité des jeunes, échanges dans l'enseignement supérieur et la recherche, coopération dans le domaine agroalimentaire et la valorisation des algues, la cybersécurité, les énergies marines, les langues régionales... Signe d'un réel intérêt mutuel, le gouvernement gallois a par ailleurs mis en place un « **fonds de transition** » visant à soutenir les échanges dans le contexte post-Brexit. Et la Bretagne fait partie des régions retenues comme prioritaires.



Enfin, la culture reste un fil conducteur -les deux régions partagent notamment le même hymne, le fameux **Bro gozh ma zadoù**- et la visite de 2020 a coïncidé avec la **St David**, fête nationale galloise, célébrée le 1^{er} mars par un concert conjoint des orchestres symphoniques de Bretagne et du Pays de Galles.

À Edimbourg, fin 2021, premiers jalons posés avec l'Écosse

Dix-huit mois plus tard, en **novembre 2021**, une délégation bretonne séjournait à Edimbourg, en marge de la COP 26 de Glasgow. Le temps de jeter les bases d'une coopération future, au-delà de **liens culturels** forts et déjà existants. En dépit des obstacles posés par le Brexit, les deux régions ont des **projets à bâtir ensemble** : **échanges universitaires et mobilités étudiantes, pêche, énergies marines et hydrogène**. En Europe, Bretagne et Écosse sont aussi à **la pointe de l'éolien flottant**, avec des projets d'envergure, **Scotwind**, d'une part, et **Aos Bretagne sud**, d'autre part. Début février, à Rennes, une **journée d'affaires** a déjà réuni entreprises écossaises et bretonnes en vue de faire naître de nouveaux partenariats dans ce cadre.

Accord entre 7 universités bretonnes et irlandaises

Depuis le Brexit, la République d'Irlande est courtisée de toutes parts, ses voisins européens cherchant à maintenir et développer échanges universitaires et mobilités étudiantes avec le **seul État 100 % anglophone de l'Union européenne**. La Bretagne avait pris les devants : en **août 2021** a été signée à Dublin un accord entre les 4 universités bretonnes et 3 universités irlandaises (**Cork, Limerick et Galway**), pour une durée de **5 ans**. Chacune des parties s'engage à faire émerger des **projets de recherche conjoints**, à favoriser les **mobilités**, à conduire des programmes allant vers un **double diplôme**. Cette entente pourrait aussi permettre l'accès mutuel à des **équipements, travaux scientifiques, formations professionnelles ou stages** en entreprise dans des domaines prioritaires : **agriculture et nutrition, mer & littoral, numérique & cybersécurité, santé, environnement et développement durable, histoire et culture celtiques...**